

APPEL À PROJET RAID 2021

Bénéficiaires:

Seuls les clubs ou structures affiliés F.F.TRI. peuvent répondre à l'appel à projet. Les ligues peuvent apporter leur soutien mais elles ne peuvent pas être porteuses du projet. Les ligues seront informées des projets retenus et pourront participer à leur déploiement.

En cas de projet partagé, une seule entité doit être porteuse du dossier.

Sont exclus les clubs labellisés "école de raid" qui peuvent prétendre à des financements réservés. L'action doit être structurante pour la pratique et pour le plus grand nombre (par exemple, le financement pour la participation d'épreuves internationales seniors ne sera pas retenu).

Objectifs

L'objectif est de développer la pratique pour le plus grand nombre et structurer l'activité raid au sein de la F.F.TRI.

Les projets doivent être innovants, formalisés et reproductibles. Ils peuvent prendre la forme d'une action, d'un dispositif, d'une démarche ou d'un outil.

Une attention particulière sera portée sur les impacts générés par les actions. Le porteur de projet devra démontrer par une évaluation fine les impacts de son action.

Calendrier

Vous avez jusqu'au **30 Juin 2021** pour envoyer le projet formalisé à la Conseillère Technique Nationale en charge du dossier (cgrossoeuvre@fftri.com).

5 projets seront retenus et auront une aide financière jusqu'à hauteur de 1000€. Les structures dont les projets seront retenus seront informés mi-juillet. Le projet doit être réalisé en 2021.

Si les dossiers de candidature se révélaient être d'une qualité insuffisante, la fédération se réserve le droit d'accompagner uniquement le nombre de dossiers répondant à ses exigences.

L'évaluation des candidatures

Les candidatures seront étudiées par un jury et pourront également faire l'objet d'entretiens de présentation. Le jury analysera les dossiers de candidature sur la base des critères suivants :

- utilité sociale de l'action ;
- caractère innovant et répliquable des actions proposées ;

- caractère opérationnel et cohérent du projet présenté ;

Pièces à retourner (cgrossoeuvre@fftri.com)

Seuls les dossiers complets seront étudiés.

Une présentation détaillée du projet doit impérativement être jointe au document. Les éléments suivants à rédiger sur papier libre, devront obligatoirement apparaître dans la présentation du projet, à savoir :

- le contexte de la mise en place du projet (cf doc ci dessous)
- les objectifs du projet et décrire la mise en place des actions (lieu, calendrier, nombre et qualités des séances, nombre et qualités des personnes mobilisées, les partenariats envisagés...) ;
- les évaluations prévues (quantitatives et qualitatives) ;
- le budget prévisionnel du projet
- Un bilan de l'action ainsi que des éléments de communication seront à fournir en fin du projet.

| STRUCTURE PORTEUSE PROJET | |
|--|-----------|
| NOM DE L'ASSOCIATION | |
| NUMÉRO D'AFFILIATION | |
| COMMUNE | |
| LIGUE | |
| REFERENT(E) STRUCTURE | |
| NOM | |
| PRÉNOM | |
| FONCTION | |
| COURRIEL | |
| TÉLÉPHONE | |
| IDENTIFICATION DU PROJET | |
| INTITULÉ DU PROJET | |
| LOCALISATION | |
| DATE DE DÉBUT | |
| DATE DE FIN | |
| DURÉE | |
| BÉNÉFICIAIRES | |
| PUBLIC CIBLE PAR LE PROJET | |
| NOMBRE DE PERSONNES CONCERNÉES | |
| RÉPARTITIONS DES BÉNÉFICIAIRES - ADULTES (H/F) - JEUNES (H/F) | |
| DESCRIPTION DU PROJET | |
| | |
| INDICATEURS D'IMPACT (licenciés, créneaux, fidélisation, satisfaction...) | |
| INDICATEURS | EVOLUTION |
| | |

Envie de différence ? Vibrez triathlon !

CODE APE 9312Z - N° SIRET 337 535 868 00034